



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt, le vingt-sept novembre à 18 heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 20 novembre 2020

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)

MICHEL Bernard, GONON Florence, VENERA Christophe, PINATEL François, PHILIPPE Francine, JOUANNEAU Fanny, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy,

VENERA Christophe a été nommé secrétaire de séance.

NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 11

VOTANTS : 11

CONTRE : 1

ABSENTION : 1

POUR : 9

Délibération n° 2020/55 : Construction d'un terrain multisport et d'un skate-park – lancement des travaux et plan de financement

Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2020/15 en date du 8 avril 2020 approuvant le principe de la construction d'un terrain multisports et d'un skate-park.

La commission technique a étudié les différents devis et solutions d'emplacement envisagés. Il est proposé d'implanter cet espace sur le parking du cimetière et de retenir les offres ci-après :

<u>Travaux</u>	<u>Entreprise</u>	<u>Coût</u>
Terrain multisports	MEFRAN COLLECTIVITE	38 350,00 € HT
Skate-park	MEFRAN COLLECTIVITE	17 200,00 € HT
Jeu Abeille	MEFRAN COLLECTIVITE	6 802,00 € HT
Préparation des sols	COLAS	10 640,00 € HT
Travaux divers	Commune	16 683,00 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à neuf voix pour, une voix contre et une abstention :

DECIDE de construire un terrain multisports et un skate-park,

ACCEPTE les offres proposées par la commission technique et détaillées ci-dessus pour un montant de 89 675,00 € HT,

AUTORISE Monsieur le Maire de signer les devis détaillés ci-dessus et tout document nécessaire à l'aboutissement de ce projet,

APPROUVE le plan de financement suivant :

- D38 – enveloppe territoriale (50%) :	44 837,50 €
- Communauté de Communes de l'Oisans (7%) :	6 605,00 €
- Agence Nationale du Sport (12%) :	10 418,00 €
- Etat – DSIL plan de relance (11%) :	9 864,00 €
- Autofinancement de la commune (20%) :	17 950,50 €

DIT que les crédits sont inscrits au budget 2020 en investissement,

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,
Bernard MICHEL



Date de dépôt en Préfecture :

Date d'affichage :